

Simard, Andrée

De: Pierre Talbot [alphaltout@yahoo.ca]
Envoyé: 15 mars 2012 22:16
À: Dubois, Véronique
Objet: Projet de lecture à distance d'HQ - Dossier: R-3770-2011
Pièces jointes: Limites proposées pour les expositions.pdf; Explication - Technologie avec ou sans fils.pdf; Liste détaillée des symptômes ressentis.pdf; MICROWAVE EXPOSURE LIMITS .pdf; Données de différentes technologie sans fil par David Hirsch.pdf

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

À: Me Véronique Dubois, Régie de l'Énergie

DE: Pierre Talbot de Magog

CC: Vicky May Hamm, mairesse de Magog et les conseillers
M. Pierre Reid, Député d'Orford, Parti Libéral
M. Pierre Jacob, Député Brome-Missisquoi, NPD
M. Admir Kadir, Député de Mercier, Québec Solidaire
M. Scott McKay, Député de l'Assomption, Parti Québécois

Union des consommateurs

Coalition québécoise de lutte contre la pollution électromagnétique / CQLPE

OBJET: DEMANDE DE REFUSER LE PROJET DES COMPTEURS DE LECTURE À DISTANCE D'HYDRO-QUÉBEC ET AVIS POUR FAIRE ENLEVER DEUX COMPTEURS DE LECTURE À DISTANCE COURTE ET METTRE EN PLACE DEUX COMPTEURS MÉCANIQUES SANS AUCUNE ÉMISSION D'ONDE

Bonjour Me Dubois,

Je vous demande de refuser le projet des compteurs de lecture à distance d'Hydro-Québec. Vous trouverez les détails de mes différentes observations dans les courriels que vous avez déjà reçus à vos bureaux datés du 12 janvier et du 11 février 2012 et je vous demande d'inclure aussi mes observations ci-dessous et les documents ci-joints pour les audiences de ce projet et de mettre le tout sur votre site <http://internet.regie-energie.qc.ca/DEPOT/WebPages/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=111&phase=1&Provenance=D>.

Ces compteurs représentent une menace très sérieuse à la santé de tous les québécois. Hydro-Québec déclare cette semaine que ceux qui ne désirent pas des compteurs intelligents devront payés différents montants pour les conserver. Ce qui veut dire que ceux qui désirent être en santé vont payer et ceux qui désirent être malades, ou ne savent pas que ces compteurs sont dangereux pour la santé, n'auront pas de frais supplémentaires. Les ondes de ces compteurs voyagent, traversent les murs, les fenêtres et même la peau alors si mes voisins ont des compteurs de lecture à distance émettant des ondes, celles-ci vont se

promener partout dans l'air que je respire à l'extérieur et aussi ces ondes vont pénétrer chez moi et atteindre mon corps.

Cette proposition d'Hydro-Québec est vraiment absurde. Ils ne comprennent pas que nous n'en voulons pas au Québec des compteurs à radio-fréquences qui émettent 24 h sur 24 de 1 à 3 fois la minute, ceci est très agressant pour le corps. Sans oublier que lorsque nous déménageons de nombreuses personnes ne voudront pas demeurer dans une maison avec ce genre de compteur.

Vous comprenez bien que ce projet de compteurs de lecture à distance ne peut pas être accepté. L'intensité des compteurs est au delà des limites proposées pour les expositions à long termes selon les recommandations du rapport de BioInitiative 2007. Voir copie ci-jointe d'un diagramme des différentes limites selon les champs électromagnétiques. Les normes de Santé Canada sont désuètes et doivent être révisés le plus tôt possible.

Il y a d'autres alternatives beaucoup plus sécuritaires que par radio-fréquences. Il y a par les fils électriques déjà existants, par fibre optique ou par câble.

Chez moi, j'ai fait le nécessaire pour que les ondes des deux compteurs de lectures à distance courte CENTRON DE ITRON TYPE C1SR sur mon habitation ne puissent pénétrer à l'intérieur. Cela me causait divers symptômes et douleurs. Si les compteurs ne sont pas dangereux comme ils le prétendent alors comment ce fait-il que lorsque je suis allé en janvier dernier faire des lectures d'ondes des mêmes compteurs que j'ai chez moi dans une rue de ma région et que j'ai vécus des douleurs et des symptômes vraiment désagréables à vivre et dont plusieurs reviennent à l'occasion lorsque je suis en présence d'un cellulaire ouvert. Je peux affirmer que maintenant je suis une personne électrosensible. Le mal est déjà fait. Est-ce qu'ils ont des bonnes assurances pour nous indemniser ? Je suis engagé à poursuivre ma démarche d'indemnisation et talonnerai de près tous les responsables sans retenue. MERCI DE COMPRENDRE LE SÉRIEUX DE MON ACTION.

Veuillez ne pas prendre à la légère les nombreuses plaintes que vous avez reçues. De nombreuses personnes sont déjà malades à cause de ces compteurs. Plusieurs souffrent en silence sans savoir la cause réelle de leur mal et d'autres ne désirent pas parler par craintes de voir leur électricité coupé. Vous trouverez inclus un document avec la liste détaillée des symptômes que les gens ressentent en présence d'ondes électromagnétiques, ceux-ci ressemblent étrangement plusieurs de mes symptômes et à ceux que vivent les gens avec ces compteurs.

Comme une image vaut mille mots, je vous inclus trois documents très bien compréhensibles par tous. Le premier document explique la différence entre une maison avec technologie sans radio-fréquence et une autre avec technologies sans fil. Le deuxième document la différence données d'émission entre diverses technologies sans fil par David Hirsch et le dernier document différentes données en microwatts/cm2 de différentes normes dans le monde démontrant que le Canada et les Usa sont bien au delà des normes acceptables.

Sans oublier les autres risques possibles comme des hackers qui ont déjà réussis à pirater les données émises par les CENTRON

<http://www.gridinsight.com/>. Il y a aussi des risques pour la sécurité parce que certains compteurs en Californie ont pris feu après leur installation.

<http://www.youtube.com/watch?v=Ah3nNo89-NU>

<http://www.youtube.com/watch?v=ri-1nFkr5Ks>

<http://www.youtube.com/watch?v=9NO6wlx8UFC&feature=related>

<http://www.bantexassmartmeters.com/smart-meter-installation-fires/>

Je vous invite à écoutez attentivement les divers intervenants qui vont vous expliquer mieux que moi tous les dangers sur la santé humaine de cette technologie de compteurs par radio-fréquence proposée par Hydro-Québec.

Merci à l'avance de votre collaboration dans ce dossier des plus importants à la santé de tous.

Pierre Talbot

From: [Secrétariat](#)
Sent: Thursday, March 01, 2012 6:20 PM
To: <mailto:alphaltout@yahoo.ca> ; '[Chantal Blais](#)'
Subject: TR: URGENCE POUR MA SANTÉ!

Bonjour Monsieur Talbot

Nous accusons réception de votre courriel du 11 février dernier faisant suite à un premier courriel acheminé la Régie en votre nom par Mme Chantal Blais, le 12 janvier dernier.

Comme vous pourrez le constater, nos courriels se sont croisés et nous avons répondu à votre demande le 15 février dernier - voir texte ci-dessous.

Tel qu'indiqué dans notre réponse, nous avons acheminé votre demande à l'Unité Plaintes et Réclamation d'Hydro-Québec, qui verra à en assurer le suivi.

Espérant ces informations utiles, nous vous prions d'agréer, Monsieur Talbot, l'expression de nos salutations distinguées.

Andrée Simard

Adjointe de Me Véronique Dubois

Secrétariat - Régie de l'énergie

514 873-2452, poste 225



**Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?
Si oui, pensez l'imprimer recto verso!**

Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont attachés peuvent contenir de l'information confidentielle; ils s'adressent exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance ni les utiliser ou les divulguer. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont attachés.

De : Simard, Andrée

Envoyé : 15 février 2012 16:07

À : 'Chantal Blais'

Objet : Pour Monsieur Pierre Talbot - RE: DEMANDE POUR ENLEVER UN COMPTEUR DE LECTURE À DISTANCE COURTE

Monsieur Talbot

La Régie de l'énergie accuse réception de la copie de votre courriel du 12 janvier dernier adressé à Mm. Courville, d'Hydro-Québec, quant à l'installation d'un compteur pour lecture à distance à votre domicile.

Nous transmettons par la présente votre courriel à l'Unité Plaintes et Réclamations d'Hydro-Québec, qui verra à en assurer le suivi.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Le Secrétariat de la Régie de l'énergie

secretariat@regie-energie.qc.ca



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?
Si oui, pensez l'imprimer recto verso!

Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont attachés peuvent contenir de l'information confidentielle; ils s'adressent exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance ni les utiliser ou les divulguer. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont attachés.

De : Pierre Talbot [mailto:alphatout@yahoo.ca]

Envoyé : 11 février 2012 01:16

À : Secrétariat

Objet : URGENCE POUR MA SANTÉ!

À qui de droit,

SANS PRÉJUDICE

Je suis très concerné et inquiet des démarches faites pour installer des compteurs intelligents et inquisiteurs dans nos foyer qui rendent les gens malade. On ne veut pas de leur compteurs. Est-ce que c'est clair. FAITES VOS RECHERCHES ET DEVOIRS. ON VOUS DIT DE GARDER LES COMPTEURS A ROULETTE ET AIGUILLES. MERCI!

Je souffre d'électrosensibilité aux ondes électromagnétiques depuis plusieurs mois.

Ceux de chez vous qui ne le savent pas, c'est un problème relié à la pollution d'ondes à basses et hautes fréquences dangereuses qui perturbent tout organisme vivant. J'ai différentes douleurs et symptômes lorsque je suis en présence de ces ondes nocives à hautes fréquences (cellulaire, téléphone sans fil, four micro-ondes, ordinateur sans fil, WI-FI, WI-MAX, BLUETOOTH, walkie-talkie, écoute-bébé, antenne-relais des cellulaires et du WI-FI/Internet sans fil, radiodiffusion par satellite (TV), radio AM/FM, GPS, radar et.... maintenant les compteurs de lecture à distance...) et aussi les ondes nocives électrique à basses fréquences (ligne à haute-tension, électroménager, télévision, ordinateur, sèche-cheveux, lampe, radio-réveil, câblage électrique, fluorescent, fluo-compacte...).

MON TÉMOIGNAGE PERSONNEL:

Voici mes symptômes et douleurs : acouphène, maux de tête, serremments de chaque côté de la tête, serrement de la cage thoracique, difficulté respiratoire, palpitation, fatigue extrême, bras et jambes lourdes, douleurs dans le cou et dans le dos, tremblement interne, nervosité, difficulté de concentration et incapacité

de bien réfléchir... C'est du sérieux. Attendez pas que cela vous arrive car vous allez pleurer.

MOI JE SOUFFRE ET VOUS AVEZ LE DEVOIR DE VOIR À PRÉSERVER LA SANTÉ DE NOS ENFANTS ET AUSSI DE LA POPULATION. RENDEZ COMPTE MAINTENANT.

ALARMEZ-VOUS MAINTENANT ET SOYEZ RESPONSABLE OU LAISSEZ VOTRE PLACE À CEUX QUI SONT HONNÊTE ET RESPONSABLE POUR VRAI. C'EST DU RÉEL ET SI VOUS NE CROYEZ PAS,

JE VOUS INVITE À PASSER 30 MINUTES À COTÉ D'UN COMPTEUR QUI ÉMET POUR BIEN COMPRENDRE CE QUI VOUS ATTENDS MÊME À VOUS.

J'AI MAL ET VOUS ÊTES AVERTI. SOYEZ VIGILENTS ET REFUSEZ LES COMPTEURS ÉMETTEURS DE MICRO ONDES D'HYDRO.

Pierre Talbot

De : Chantal Blais [<mailto:calendula@cooptel.qc.ca>] Pour Pierre Talbot

Envoyé : 12 janvier 2012 03:20

À : Secrétariat

Cc : Talbot Pierre; Vicki Hamm Vicki; Hudon Jean - Coalition CQLPE

Objet : DEMANDE POUR ENLEVER UN COMPTEUR DE LECTURE À DISTANCE COURTE

Isabelle Courville, Présidente

Hydro-Québec Distribution
75, Boul. René Lévesque ouest

Montréal, QC, H2Z 1A4

URGENT

Objet : Demande pour faire enlever deux compteurs de lecture à distance courte et mettre en place deux compteurs mécanique à

aiguilles et roulette

Je demeure dans une nouvelle habitation à Magog depuis octobre 2010. Habituellement je suis absent entre 2 à 4 jours par semaine. Depuis environ 1 mois je travaille à temps plein à partir de ma résidence. Les deux compteurs de lecture à distance CENTRON de ITRON type C1SR donne directement sur le mur de mon bureau et ils sont placés à moins de 2 mètres de l'endroit où je travaille de 8 à 10 heures par jour, 5 jours par semaine. En plus, mon patio extérieur et mon entrée principale donne directement à cet endroit.

Différents malaises se sont manifestés depuis que j'y travaille (bourdonnement dans les oreilles, serrement à la tête, sensation très douloureuses comparables à des aiguilles qui pénètrent dans le cerveau, serrement à la gorge, problème respiratoire (toux persistante, mucus dans la gorge et nez qui coule). J'ai des amis qui sont électrosensibles et ils ressentent eux aussi différents symptômes lorsqu'ils sont chez moi.

Je vous demande donc instamment de venir enlever dans les plus brefs délais ces deux compteurs qui affecte ma santé et ma qualité de vie et avec une mise à la terre sécuritaire sans raccordement à la plomberie métallique http://www.21esiecle.qc.ca/files/malt_plomberie.pdf.

J'attends de vos nouvelles le plus tôt possible. Si je n'ai pas de réponse, je prendrai des mesures en conséquence.

Merci de votre compréhension et de votre soutien,

Pierre Talbot

580, rue Comeau

MAGOG (Secteur d'Omerville) Québec

J1X 4B8

C.C. Mad. La Mairesse de Magog, ses conseillers et La Coalition québécoise de lutte contre la pollution électromagnétique